

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du Mercredi 09 septembre 2026

Etaient présent.e.s :

Collège A

Charrak André

Laugier Sandra

Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Béguin Victor

De Calan Ronan

Marchand Stéphane

Murgier Charlotte

Administration

Jourdin Stéphane

Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Iliuchok Diana

Peruzzi-Chotar-Vasseur Eva

Personnalités extérieures

Arnaud Denis

Guéguen Haud

Invités

Bimbenet Etienne

Etaient représenté.e.s

Marianna Antonutti Marfori représentée par Stéphane Marchand

Magali Bessone représentée par Pierre-Yves Quiviger

Francesca Merlin représentée par Pierre-Yves Quiviger

Eric Marquer représenté par Sandra Laugier

1. Informations

. Dialogue de gestion de l'UFR du 2 juillet 2026

Pierre-Yves Quiviger souligne le peu d'informations nouvelles qui ressort de cette réunion.
Il convient de rester peu optimiste sur les ouvertures de poste, la direction de l'université envisage toutefois de ne pas descendre en dessous de la moitié des demandes.

. Conseil scientifique :

Pierre-Yves Quiviger énumère les demandes d'ouverture de postes d'enseignants pour 2027 :

- Poste lié à la promotion de Frédéric Fruteau de Laclos à Créteil sur profil « Philosophie des sciences humaines » rattaché à l'équipe Hiphimo

- Poste lié à la retraite de Jean Fichot : « Logique » rattaché à l'IHPST
- Poste lié à la retraite de Marie-Dominique Couzinet : « Histoire de la philosophie moderne » rattaché à Hiphimo
- Demande de création de poste de maître de conférences : « Histoire de la philosophie ancienne et médiévale » rattaché à l'équipe Gramata.
- A cela il faut ajouter, pour le département de sociologie, un poste de professeur d'université (retraite de Thierry Pillon).

2. Approbation du compte rendu du conseil du 24 juin 2026

Résultat du vote : 2 ne prennent pas part au vote
le reste des voix est pour

Le compte-rendu est adopté.

3. Budget prévisionnel 2027

Stéphane Jourdin présente la répartition du budget qui va être demandée :

- 26500€ en crédits de fonctionnement
- 2000€ en crédits d'équipement
- 7000€ en crédits de personnels

Deux chantiers de travaux sont envisagés :

- Travaux d'aménagement dans la salle des professeurs avec la modification des casiers courriers des enseignants : suppression des tiroirs et création de nouvelles cases.
- Travaux de réparation et de sécurisation de la bibliothèque du bureau du directeur de l'UFR qui abrite le fond ancien de la bibliothèque de philosophie qui doit être protégé.
Ce second chantier plus onéreux va sans doute nécessiter une participation financière de l'université et du SCD. André Charrak souligne l'importance de ces travaux car ils conditionnent le maintien du fond ancien dans les locaux de l'UFR. Ce point fera l'objet d'une discussion et d'un suivi à la commission de bibliothèque.

Ronan de Calan propose l'installation d'une boîte à livres surnuméraires à l'intention des étudiants dans le couloir de l'UFR. Plusieurs membres du conseil soulignent les problèmes de sécurité que le choix de cet emplacement pourrait soulever.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que des livres étaient auparavant mis à la disposition des étudiants dans la salle de lecture de la bibliothèque Cuzin. Il faut reprendre cette habitude et prévenir les collègues de cette possibilité.

Résultat du vote sur le budget : unanimité

4. Modification des maquettes de Licence 3 « Humanités » et « Logique »

Stéphane Marchand a constaté dans certaines maquettes de diplômes que des coefficients avaient été affectés de manière illogique à certaines matières de l'UE fondamentale.

La correction à apporter consiste en la neutralisation des coefficients en affectant un coefficient de 1 à toutes les matières de l'UE.

L'UFR va transmettre à la DEVE les demandes les modifications qu'elles nécessitent ou non un passage en CFVU.

S'agissant du parcours « Logique », il s'agit de neutraliser les coefficients de l'UE fondamentale. Pour l'UE complémentaire un coefficient de 1 sera affecté aux deux matières. Il en est de même en méthodologie.

Vote sur le parcours « Logique » : accord du conseil

S'agissant du parcours « Humanités », il s'agit également de faire à passer à 1 toutes les matières de l'UE fondamentale.

Mais il y a par ailleurs deux modifications à introduire :

- La licence Humanités est constituée de parcours. Un de ces parcours est appelé « Art », qui est en fait un parcours d'histoire de l'art. Pour éviter la confusion, Stéphane Marchand propose de renommer ce parcours « Histoire de l'art ».
- Dans l'UE complémentaire, existe un choix appelé « Parcours de philosophie » dans lequel se trouvent cinq matières au sein desquelles il faut en choisir une entre épistémologie et histoire des sciences. Les deux autres peuvent être prises indifféremment dans épistémologie, histoire des sciences, philosophie morale et politique, esthétique et philosophie

Ronan de Calan souligne que la mise en place de ce choix va faire exploser les effectifs des cours.

Pierre-Yves Quiviger et Stéphane Marchand proposent d'instaurer un choix optionnel pour les 5 matières.

Vote sur le parcours « Humanités » : le conseil valide les modifications

Etienne Bimbenet informe le conseil d'un projet de modification de la rédaction du règlement de contrôle des connaissances du master 1 dont certaines rubriques ne sont pas suffisamment claires pour les étudiants, notamment en ce qui concerne les choix des options.

5. Cérémonie de remise des diplômes de master 2

Pierre-Yves Quiviger rappelle aux membres du conseil qu'il faut fixer la date de cette cérémonie.

La date du 2 novembre 2026 à 19h est proposée.

Il faudra également réserver une belle salle comme la salle de la fresque en Sorbonne.

Pierre-Yves Quiviger rappelle également le souhait des étudiants de pouvoir échanger entre eux sur leurs recherches et en particulier leur mémoire ou leur TER. Il faudra envisager de mettre une salle à leur disposition.

Cette réunion pourrait être programmée un samedi, il est demandé à un représentant étudiant de se renseigner auprès des étudiants de M1 et M2 sur le créneau le plus adapté.

6. Composition des différentes commissions

. Commission du budget

Pierre-Yves Quiviger rappelle que la commission doit prévoir la présence de membres non élus de rang A et B, ainsi que des représentant.e.s étudiant.e.s.

Eva Peruzzi est nommée pour représenter les étudiant.e.s.

Pierre-Yves Quiviger rappelle qu'il faudra également désigner un nouveau président de commission qui aura pour tâche de réunir plus souvent cette commission.

. Commission de bibliothèque

Pierre-Yves Quiviger s'adresse aux étudiants à qui il avait demandé lors de la précédente séance du conseil de désigner deux représentants.

Diana Iliuchok et Louis Duport-Fourtime sont nommés.

. Commission pédagogique

Haud Gueguen s'interroge sur le faible nombre de représentants étudiants dans cette commission.

Pierre-Yves Quiviger pense que c'est une bonne idée, il pourrait y avoir une représentation étudiante au sein du bureau de la commission, plus importante que celle qui y est prévue par le règlement intérieur (un seul représentant).

7. Calendrier des réunions du bureau du conseil de gestion

Pierre-Yves Quiviger va transmettre des propositions de dates aux membres du bureau

8. Questions diverses

. Dates des séances du conseil de gestion

Etienne Bimbenet demande si les séances pourraient être programmées le mardi.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que le jeudi avait été décidé lors du précédent conseil. Un calendrier prévisionnel a déjà été envoyé.

. Emploi du temps des cours de la double licence philosophie-anglais

Sandra Laugier signale des problèmes d'emploi du temps dans la double licence philosophie-anglais en partenariat avec Sorbonne Nouvelle. Les cours de Paris 1, sont fixés le lundi et le mardi, et les cours de Sorbonne Nouvelle sont le mercredi et le jeudi. Cependant un CM de philosophie, philosophie générale, a été placé le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30. Il s'agit plus précisément de la philosophie générale complémentaire.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que s'il s'agit du cours de philosophie générale, et que les étudiants ont été inscrits au titre de la philo générale complémentaire, il y a une erreur d'aiguillage dans la maquette, celle-ci doit être vérifiée.

Sandra Laugier précise qu'il s'agit d'une matière que l'on ne suit pas normalement quand on est en double licence.

Pierre-Yves Quiviger précise que la maquette devra être modifiée avec un passage en CFVU qui ne pourra pas avoir lieu cette année compte tenu des consignes transmises par la DEVE. Il y aura donc un décalage d'un an.

Pour cette année les étudiants valideront le cours en examen de fin de semestre. Pour l'an prochain, il faudra programmer le cours le lundi ou le mardi. Il faudra en informer les étudiants.

La séance est levée à 17h50.

Adopté par le conseil de gestion le 15/10 2026